



2024

LIVRET
D'ACCUEIL
DU
STAGIAIRE



Cadence
pôle musical
régional

www.cadence-musique.fr
contact@cadence-musique.fr
03 88 23 40 80

BIENVENUE

Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation :

- Présentation de Cadence
- Offre de formation
- Votre formation à Cadence



CADENCE, PÔLE MUSICAL ACTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cadence est un pôle musical régional qui œuvre pour le développement et la structuration **des pratiques musicales en région**, par la soutien et l'initiative de projets, la formation, l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs.

Cadence est une structure qui repose sur de solides fondations. Née de la fusion de Mission Voix Alsace et de la partie conventionnée de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, elle hérite du savoir-faire et de l'histoire de ces deux associations. Aujourd'hui, le domaine d'intervention de Cadence, pôle musical régional se situe dans un périmètre plus large qui prend en compte **l'ensemble des pratiques musicales collectives**, dans leur diversité et quelles que soient leurs formes.

Ses missions

- Former les publics
- Accompagner les initiatives et les projets de territoire
- Concevoir et mettre en œuvre des actions artistiques
- Animer des réseaux et tisser des liens entre les acteurs
- Observer les pratiques et partager l'information

Cadence est une association inscrite au registre des associations du tribunal de Strasbourg. Cadence est soutenue par la DRAC Grand Est, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.

La majorité de nos formations sont éligibles à une **prise en charge totale ou partielle** par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle. Pour plus de renseignements et une aide dans vos démarches, contactez-nous.

Cadence est un organisme de formation professionnelle ayant obtenu la certification Qualiopi le 22.09.2021 qui confirme que les processus qualité mis en place au sein des formations sont conformes aux directives du référentiel national en vigueur.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.



NOTRE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'offre de formation de Cadence est conçue pour un public diversifié issu des secteurs de la pratique musicale en amateur, de l'éducation artistique et culturelle, de l'enseignement artistique, de la petite enfance, de l'animation, du champ médico-social, etc.

Elle s'adresse à des chefs d'orchestre et de de chœur, des encadrants, des enseignants, des musiciens intervenants, des directeurs d'école de musique, des éducateurs jeunes enfants, des puéricultrices et auxiliaires puéricultrices, des animateurs, des bibliothécaires, des médiateurs culturels...

Durant la saison 22/23, Cadence a dispensé 2 417 heures de formation à 187 participants, avec un taux de satisfaction de 97,4 %.

Les formations professionnelles proposées permettent le renforcement des acquis et des compétences et se déclinent en 4 thématiques :

Direction chœur & orchestre

Handicap & inclusion

Petite enfance

Chœurs & orchestres scolaires

Pour la conception de ses formations, Cadence mobilise et recrute des **formateurs professionnels** choisis pour leur expertise et leur expérience dans la transmission des savoirs et la pédagogie de groupe. Le pôle musical régional co-construit les formations en étroite collaboration avec les intervenants sollicités et définit les contenus, la méthode pédagogique et le déroulement de chaque formation en fonction des besoins et des publics ciblés.

Deux types de formules existent :

- Les **formations programmées** : elles sont proposées à un large public et permettent la rencontre entre professionnels de différentes structures
- Les **formations sur-mesure** : elles sont en fonction de la demande et élaborées pour et avec leurs commanditaires. Ces formations sont aménagées pour être dispensées au sein des établissements (en intra).

VOTRE FORMATION À CADENCE

Choisir une formation

Le choix d'un parcours de formation invite à s'interroger sur **ses besoins et ses objectifs** professionnels comme personnels. Cette phase préalable vous aidera à identifier la ou les formations les plus adaptées à votre profil.

L'équipe de Cadence se tient à vos côtés pour vous aider à définir et formuler vos besoins et vous **guider vers la bonne formation** : celle qui viendra nourrir vos pratiques, renforcer vos compétences et vous faire évoluer dans votre posture professionnelle. Vous pouvez à tout moment [joindre les responsables de formation](#) ☐ qui sont à votre écoute et à votre disposition. Lors de votre pré-inscription, Cadence vous demande de répondre à un certain nombre de questions qui permettent de vérifier l'adéquation entre vos besoins, vos attentes et la formation que vous souhaitez suivre.

Mise en œuvre et coordination

La formation, dans son intégralité, est organisée par Cadence qui est votre **interlocuteur privilégié** avant, pendant et après votre formation. L'équipe salariée vous conseille et vous aide pour vos démarches administratives et le montage de votre dossier de financement. Elle est également présente pour vous accueillir en formation, en assurer le suivi et les formalités d'évaluation et de bilan.

Toutes les informations utiles sont accessibles sur www.cadence-musique.fr/formations ☐

Dispositions générales

En tant que stagiaire, vous devez vous conformer au [règlement intérieur de formation](#) ☐ de Cadence (cf. annexe).

Assiduité

Toute inscription implique la participation à l'ensemble des temps de formation. Des fiches d'émargement sont à signer par les stagiaires par demi-journées (une copie des fiches d'émargement pourra vous être adressée sur demande). Toute absence devra faire l'objet d'un motif et d'un justificatif.

Une attestation de présence et de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation, c'est un document officiel et personnel que vous conserverez précieusement. Elle rappelle l'intitulé de la formation, les objectifs, précise la durée, les dates et lieux de la formation suivie. Elle pourra vous être utile lors d'éventuelles démarches de validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Évaluation

À l'issue de la formation, un **bilan oral** sera animé par un membre de l'équipe de Cadence avec le formateur et les stagiaires. Après la formation, vous devrez compléter un **questionnaire d'évaluation en ligne** pour nous faire part de vos retours sur les contenus et le déroulement de la formation. Ce temps de bilan est essentiel pour vous comme pour nous, il fait partie intégrante du processus de formation !

Supports

Selon le contenu de la formation, des **supports numériques et/ou papier** vous seront transmis avant, pendant ou après la formation. Ces supports seront disponibles sur un espace en ligne réservé aux stagiaires.

Repas

Lorsqu'ils sont organisés par l'organisme de formation, les repas ne sont pas compris dans la formation et restent à votre charge.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et handicapées moteur dans la majorité des lieux. Pour d'autres types de handicap, Cadence s'engage à proposer des adaptations et à mettre en œuvre les moyens de compensation nécessaires.

Au sein de l'équipe de Cadence, une personne référente en inclusion peut vous apporter toutes les informations nécessaires et étudier avec vous les différents aménagements pour votre formation. Pour plus d'informations, contactez-nous !

Lieux de formation

Les formations ont lieu dans la **région Grand Est**, dans des locaux équipés et adaptés aux contenus et objectifs de la formation. Certaines formations ont lieu à distance via le logiciel de visioconférence [Zoom](#) .